Division de la balance des paiements

BP - 30AF

VENTES de valeurs mobilières à court terme à des non-résidents du Canada

Confidentiel une fois rempli

Conserver un exemplaire

If you prefer this questionnaire in English, please check ☐

En l'année de :

Sans frais: (866) 765-8143
Télécopieur: (613) 951-9031
Courriel: bdp.enquetes@statcan.ca

En cas d'erreur(s), prière de corriger le nom et l'adresse ci-dessus

Directives

Autorité : Cette enquête annuelle est menée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada (1985), chapitre S19. En vertu de la Loi sur la statistique, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

Confidentialité : Les données recueillies en vertu de la Loi sont traitées de façon confidentielle et sont expressément exclues des dispositions relatives à la divulgation que renferme la Loi sur l'accès à l'information.

But : Cette enquête vise à enregistrer les ventes de valeurs mobilières à court terme (avec terme original égal ou inférieur à un an) par les résidents du Canada aux non-résidents afin de les inclure dans les estimations officielles de la balance canadienne des paiements. Le principe directeur pour remplir le questionnaire consiste à déterminer s'il y a eu transfert de propriété entre des résidents du Canada et des non-résidents. Aux fins de cette enquête, les transactions suivantes sont considérées comme étant faites avec des non-résidents:

(a) celles à court terme effectuées au Canada pour les comptes des non-résidents; et
(b) celles à court terme effectuées à l'extérieur du Canada pour votre propre compte ou pour les comptes des clients résidant au Canada.

Valeurs mobilières à court terme : Inclure toutes valeurs mobilières à court terme canadiennes et étrangères. Par exemple, devraient être compris les Bons du trésor du Gouvernement du Canada, les effets à court terme émis par les gouvernements provinciaux et municipaux canadiens et agences gouvernementales canadiennes, les effects des corporations financières canadiennes et les effets commerciaux canadiens. Devraient aussi être compris les effets du marché monétaire émis par les sociétés et les gouvernements étrangers.

Retour de la déclaration : La présente déclaration, dûment remplie, doit être retournée dans **un délai de trois semaines** à la Division de la balance des paiements, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. Si vous avez besoin d'éclaircissements au sujet de la déclaration, téléphonez à frais virés au ***(613) 951-1864***.

Code de pays : Veuillez utiliser la liste des codes pour identifier la devise d'émission et le pays de non-résident.

Emprunteur et description de valeur mobilière	Cocher si nouvelle émission (✓)	Taux de coupures (s'il y a lieu)	Date de règlement			Date de l'échéance			Devise d'émission (code)	Pays de non-résident (code)	Milliers de devises **originales**		Réservé à Statistique Canada
			A	M	J	A	M	J			Valeur initiale de l'émission	Valeur du contrat	
Réservé à Statistique Canada													

Pour information seulement

4-2500-54.2: 2001-11-21 SQC/EIF-260-60087

Emprunteur et description de valeur mobilière	Cocher si nouvelle émission (✓)	Taux de coupures (s'il y a lieu)	Date de règlement			Date de l'échéance			Devise d'émission (code)	Pays de non-résident (code)	Milliers de devises **originales**		Réservé à Statistique Canada
			A	M	J	A	M	J			Valeur initiale de l'émission	Valeur du contrat	